

# Communiqué de Presse

## Jugement du recours contre l'extension de l'aéroport de Nice le 19 septembre 2022 au Tribunal Administratif de Marseille



A l'heure de la sobriété et d'un été caniculaire, les extensions d'aéroport sont pourtant toujours à l'ordre du jour partout en France, et partout remises en cause par les associations et les citoyens.

A Nice, cette extension permettrait un accroissement du trafic aérien de près de 7 millions de passagers annuels supplémentaires, soit + 50% qu'actuellement, qui entrainerait des dizaines de milliers de vols d'avions supplémentaires et donc des centaines de milliers de tonnes de CO2 supplémentaires.

Les volumes de gaz à effet de serre de ce projet climaticide amplifieraient donc l'ampleur de futurs gigantesques incendies, canicules, sécheresses, tempêtes (de type Alex).

L'extension de l'aéroport de Nice a d'ailleurs été classé 2ème projet français le plus incompatible (tous secteurs confondus) avec les objectifs de transition écologique, avec une émission de plus de 28 millions de tonnes de CO2 sur 30 ans (Etude BL Evolution de mai 2022).

Ce projet d'extension de l'aéroport de Nice est donc farouchement combattu depuis 2 ans et demi par des associations et des citoyens bénévoles et déterminés, qui considèrent le permis de construire illégal, faute d'une véritable étude d'impact par la SACA (Société des Aéroports de Nice Côte d'Azur).

Ils ont donc porté l'affaire devant la justice pour faire annuler le permis de construire délivré par le Préfet des Alpes Maritimes en janvier 2020 et pleinement soutenu par le maire de Nice. Ils sont accompagnés dans leur combat par Me Corinne Lepage, avocate et ancienne ministre de l'environnement.

L'audience au tribunal administratif de Marseille aura lieu le lundi 19 septembre 2022 à 10h en salle A au 31, rue Jean François Leca, 13002 Marseille.

**Est-ce que des citoyens et associations locales réussiront à stopper ce projet à Nice ?...**

Le Collectif Citoyen 06

<https://collectifcitoyen06.org/stop-a-lextension-de-laeroport-de-nice/>

pour le Collectif Citoyen 06

Thierry Bitouzé : 06 08 65 28 14

Airy Chrétien : 06 28 96 38 70

**Collectif  
Citoyen06**  
Le lobby citoyen pour un territoire durable

Le nouveau site du Collectif Citoyen 06

[www.collectifcitoyen06.org](http://www.collectifcitoyen06.org)